

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD et conformément à l'article 26 bis § 5 al. 2 de la loi organique du CPAS du 08.07.1976, séance commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **lundi 9 juillet 2012 à 20 heures**, à la Maison communale

Objet :

~

**CONVOCATION du
CONSEIL COMMUNAL**

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte 2011 du C.P.A.S.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 31.05.2012
3. Avis sur le compte 2011 Fabrique d'Eglise de Sainte-Cécile
4. Avis sur le budget 2012 Fabrique d'Eglise de Lacuisine
5. Avis sur le budget 2013 Fabrique d'Eglise de Villers-devant-Orval
6. Subside extraordinaire Fabrique d'Eglise de Lambermont
7. Subside à l'UCM - Journée du Client
8. Demande d'emprunt quote-part communale travaux d'aménagement de l'école de Muno
9. Souscription d'un emprunt pour tiers - Club de football de Sainte-Cécile
10. Fourniture de matériel informatique - Approbation cahier des charges - Conditions et mode de passation du marché
11. Fourniture de services informatiques - Approbation cahier des charges - conditions et mode de passation du marché

12. Fourniture de gasoil de chauffage – Approbation cahier des charges – conditions et mode de passation du marché
13. Location terrain communal (lot n°33) à Chassepierre
14. Approbation des conditions de la vente de bois d’automne 2012
15. Modernisation école de Lacuisine – Décision – Approbation du projet – demande de subventions
16. Lotissement communal « La Crotelette » - Vente lot n° 7
17. Lotissement communal « La Crotelette » - Vente lot n° 10
18. Nouvelles conditions d’attribution des terrains à bâtir du lotissement « La Crotelette »
19. Vente d’un bâtiment communal – Ancienne école de Sainte-Cécile – rue de la Tannerie – Décision de principe – Conditions
20. Expropriation pour cause d’utilité publique – parcelles rue du Miroir à Florenville – Décision définitive
21. Construction d’une passerelle au Breux – Approbation des rapports d’adjudication – Fixation du mode de financement
22. Presbytère de Muno – Création de deux logements – Décision – Approbation cahier des charges – Conditions et mode de passation du marché
23. Vente matériel communal – Conditions
24. Achat matériel – lame à neige – décision – approbation du cahier des charges – Conditions et mode de passation du marché
25. Règlement complémentaire sur le roulage – Limites d’agglomération – Laiche
26. Opération « Plan trottoirs 2011 » - Décision de principe réalisation des travaux

27. Opération « Plan trottoirs 2011 » - Désignation d'un coordinateur sécurité de chantier - Approbation du cahier des charges et des conditions - Fixation du mode de passation du marché
28. Approbation du Compte communal 2011
29. Approbation des modifications budgétaires ordinaire n° 1 et extraordinaire n° 1 au budget communal 2012

La Secrétaire,

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

R. Struelens

R. Lambert